



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

PREFET DU GARD

**AVIS AU PUBLIC**

**SOCIETE LES CARRIERES DE MONTDARDIER**

**COMMUNE DE MONTDARDIER**

L'arrêté préfectoral n° 2017-07-060 en date du 10 juillet 2017 autorise les carrières de Montdardier à exploiter une carrière de calcaire, une installation de traitement de matériaux extraits ainsi qu'une station de transit de produits minéraux et de déchets non dangereux inertes, au lieu-dit « Lascombes » et « Baume Tezounnieres » sur le territoire de la commune de Montdardier (30120).

Le présent avis sera affiché en mairie de Montdardier et consultable sur le site internet départemental de l'État du Gard ([www.gard.gouv.fr](http://www.gard.gouv.fr)).

Un extrait de cet arrêté énumérant notamment les prescriptions auxquelles l'installation est soumise est affiché pendant une durée minimum d'un mois en mairie ainsi que dans l'établissement concerné.

Le Sous-préfet du Vigan, Gilles BERNARD.